



Comment fonctionne le dispositif ?

- C'est un lieu de vie où les élèves peuvent venir travailler, se détendre, parler, se ressourcer. Les élèves sont inclus dans leur classe suivent l'emploi du temps et peuvent se rendre à l'ULIS lors des pauses. Ils y trouveront un interlocuteur qui viendra en soutien.
- Le dispositif va permettre aux élèves de bénéficier des aménagements qui leur sont nécessaires, selon le cadre d'aménagements possibles aux examens : tiers temps, secrétariat, assistance humaine, ...
- Il est garant de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation qui résulte de l'équipe de suivi et de scolarisation de chaque élève suivi par l'ULIS.

Qui nous sommes

ULIS de lycée général et technologique :

L'ULIS du lycée François Magendie est un dispositif dédié à l'accueil des élèves ayant des besoins spécifiques reconnus par la MDPH et ayant fait une demande d'ULIS. Sa mission est de faciliter leur scolarisation en milieu ordinaire, fluidifier et sécuriser leur parcours.

Les filières proposées sont celles du lycée général ainsi que la filière STD2A.

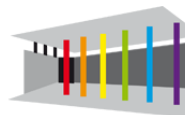
Le dispositif fait le lien entre la communauté pédagogique, la famille et les intervenants médico-sociaux autour de l'élève, dans un souci d'harmonie entre les différents acteurs et d'épanouissement des potentialités de l'élève.

Il accompagne les élèves au quotidien dans leur projet et organise le suivi au sein de l'établissement.

Contact : Thierry Planche.

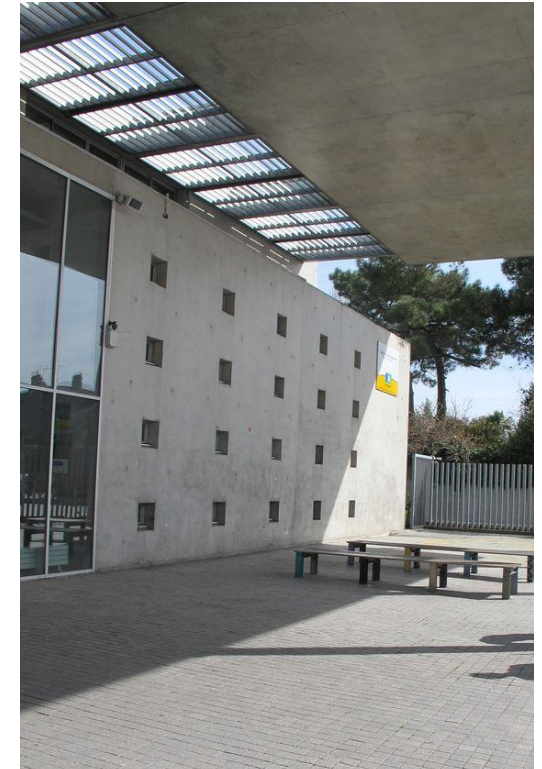
Tel: 05 57 81 61 50

Mail: ulis.magendie@yahoo.fr

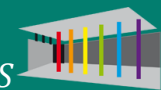


**LYCEE FRANÇOIS
MAGENDIE**

10, rue des treuils.
33000 Bordeaux



Dispositif ULIS



Elèves accueillis

L'ULIS accueille des élèves en situation de handicap ayant un avis favorable du conseil de classe de fin de troisième pour une poursuite d'études en filière générale. L'ULIS n'est pas « spécialisée », elle concerne tous types de handicap (autisme, IMC, HPI, cécité, maladies génétiques, psychose...) mais tous les ans, la majorité des élèves relève de la sphère de l'autisme.

Objectifs

L'objectif principal est l'obtention du BAC par les élèves, le lycée ne pouvant délivrer aucune attestation de compétence. Si un élève ne peut pas suivre, un processus de réorientation sera engagé le plus tôt possible.

La place de l'ULIS dans le lycée

L'ULIS dispose de 2 salles : la salle C018 (grande salle bien équipée) et la salle C015 (petite salle). Cela permet par exemple de prendre en charge simultanément des élèves qui font un devoir en silence et des élèves qui travaillent en échangeant avec l'enseignant de l'ULIS.

Les enseignants du lycée viennent directement en ULIS quand ils rencontrent une situation problématique avec l'un de nos élèves. Nous servons d'interface de communication entre la communauté éducative et la famille, dans un sens comme dans l'autre

Modalités d'accueil des élèves

Généralement, en début d'année de seconde, les élèves sont en inclusion complète dans leur classe de référence. Des aménagements d'emploi du temps sont étudiés au cas par cas quand le profil de l'élève commence à se dessiner.

À part dans des situations particulières, les cours sont dispensés par les enseignants de chaque matière et l'ULIS met en place un accompagnement correspondant aux besoins des élèves : remédiation, travail sur la méthodologie, aide au travail personnel, amélioration du poste de travail (software/hardware) pour les élèves utilisant du matériel informatique...

En dehors des heures de cours, les élèves sont accueillis en ULIS pour travailler (en autonomie ou avec notre aide) ou pour se ressourcer (important dans le cas des élèves autistes). Certains élèves ont des heures d'ULIS inscrites dans leur emploi du temps, et d'autres viennent quand ils le souhaitent.

Les évaluations : conditions, barème, principe de réalité

Les évaluations des élèves peuvent être effectuées en ULIS lorsque des aménagements sont nécessaires (temps supplémentaire, secrétariat, isolement, matériel particulier...). Les aménagements mis en place correspondent le plus possible aux aménagements qui seront demandés pour l'examen par les familles. Si les conditions sont aménagées, en revanche le programme des évaluations et le barème sont généralement les mêmes que pour les autres élèves. Si la filière générale n'est pas adaptée, il faut travailler sur une réorientation au plus vite.

Aménagements et ESS

Lorsque des aménagements de la scolarité sont nécessaires, ils sont mis en place le plus tôt possibles après validation par le chef d'établissement, puis sont officialisés et notés dans le PPS lors des ESS.

Relations avec les parents et les structures de soin

Par mail, téléphone, pronote. Nous essayons d'être les plus réactifs possibles.